

APPEL URGENT :
les réfugiés sahraouis ont besoin d'aide

Dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, qui ont subi, il y a quelques mois des inondations et pluies diluviennes, la situation est dramatique dans les secteurs prioritaires de l'alimentation, de la santé et de l'éducation. Les institutions spécialisées des Nations-Unies portent une lourde part de responsabilité dans cette situation après avoir diminué arbitrairement le nombre de bénéficiaires de l'aide sous la pression du Maroc.

Le président de la RASD a alerté l'opinion publique : « La communauté internationale ne pourra pas fermer les yeux et laisser une catastrophe humanitaire s'abattre sur les réfugiés sahraouis ». Le CORELSO, qui était intervenu auprès des autorités européennes (la Commission européenne avait débloqué 10 millions € en septembre), demande aux organisations humanitaires internationales d'apporter de toute urgence les aides nécessaires, notamment alimentaires, pour éviter cette catastrophe.

l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental. Mais, une fois de plus, les Nations-Unies ne prévoient aucune mesure pour contraindre les parties en conflit à respecter l'autodétermination du peuple sahraoui qui doit être mise en œuvre par référendum.

Face à l'inaction de certains pays, la complaisance ou la complicité des autres, seule la mobilisation du peuple sahraoui, qui se développe dans les territoires occupés malgré la violence de la répression marocaine, pourra lui permettre d'exprimer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Cette mobilisation, qui a pris la forme d'une *intifada de l'indépendance* face au pouvoir colonial marocain, doit être soutenue en France, en Europe et dans le monde. Le CORELSO est pleinement engagé dans ce soutien qui doit encore se renforcer pour pouvoir gagner.

**RECONNAITRE LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI
A L'AUTODETERMINATION ET A L'INDEPENDANCE**

Depuis décembre 1965, les Nations-Unies reconnaissent que le Sahara occidental est un pays en voie de décolonisation. La question sahraouie est d'ailleurs traitée au sein de la quatrième commission de décolonisation.

En octobre 1975, la Cour Internationale de La Haye avait rendu un avis juridique qui ne reconnaissait aucun lien de souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental et avait jugé nécessaire de poursuivre le processus de décolonisation dans le respect du principe d'autodétermination. Comme le souligne régulièrement le secrétaire général des Nations-Unies dans son rapport préparatoire à la résolution du Conseil de Sécurité, aucun pays dans le monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental.

Au mépris de la légalité internationale, le Maroc a envahi militairement et illégalement le Sahara Occidental en novembre 1975 après le retrait de la puissance occupante, l'Espagne, qui n'a pas respecté son engagement d'organiser un référendum. Depuis plus de trente ans, le Maroc occupe de façon illégale le Sahara Occidental et en exploite, tout aussi illégalement, ses richesses. En 1991, sous la pression internationale, le Maroc a accepté un cessez-le-feu (dont l'application est surveillée par la MINURSO) et signé un accord avec le Front Polisario prévoyant un référendum devant permettre aux Sahraouis de choisir entre l'indépendance et le rattachement au Maroc. L'accord à peine signé, le Maroc a multiplié les manœuvres dilatoires et d'obstruction pour empêcher son application. *La faiblesse* des Nations-Unies et la complicité de certains pays, comme la France, ont progressivement amené le Maroc à refuser l'application du plan de paix onusien et même à déclarer, de façon officielle, qu'il rejetait toute solution qui ne consacrait pas le fait accompli colonial marocain.

Une fois de plus, le 31 octobre 2006, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies s'est prononcé (résolution 1720) pour *une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable* mais en précisant, contrairement à ce que voulait le Maroc avec son "plan d'autonomie", que cette solution *permette*

Aline Pailler et Ennaâma Asfari
coprésidents du CORELSO

AMINATOU HAÏDAR EN FRANCE UN BILAN POSITIF



Aminatou Haïdar et Aline Pailler
au CAPE, Paris, le 9 octobre 2006

A l'invitation d'*Amnesty International* puis de diverses associations de défense des droits humains et de soutien au peuple sahraoui (dont le CORELSO), Aminatou Haidar a effectué un séjour de deux semaines en France (du 4 au 20 octobre 2006) dans le cadre de sa tournée internationale de plusieurs mois qui l'a amenée en Belgique, en Espagne, aux Etats-Unis, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse.

Les associations ont tenu à remercier et à féliciter Aminatou qui, malgré sa fatigue et ses graves problèmes de santé (liés notamment aux suites de ses années de prison et de la torture subie) n'a pas ménagé sa peine pour les rencontres, les interviews, les réunions publiques. Que ce soit dans les rencontres individuelles, les conférences de presse ou les réunions publiques, Aminatou a toujours fait une forte impression par son calme, la clarté de ses interventions et sa passion de militante de la cause du peuple sahraoui. Pendant deux semaines, Aminatou Haidar a contribué à sensibiliser la population française à la question régionale et nationale (notamment une chronique quotidienne dans "l'Humanité"), conférence de presse au Centre d'Accueil de la Presse Etrangère (CAPE) à la Maison de la Radio, rencontres avec des sénateurs, des partis politiques (Verts, PS, PCF) et des municipalités, rencontres avec des associations (CCFD, Syndicat de la Magistrature, France Libertés). Elle a participé aux « 24 heures du Livre » au Mans et à une réunion publique le 12 octobre à la mairie du 2^e Arrondissement avec la participation du maire Jacques Boutaut.

Toutefois, les radios (sauf France Inter et France Culture) et les télévisions (sauf FR3 sur le plan régional et TV5) n'ont pas rendu compte de cette visite. De la même façon, elles continuent de ne pas évoquer la répression des forces marocaines d'occupation dans les territoires occupés où le peuple sahraoui mène depuis mai 2005 une « *Intifada* » pacifique.

CR. Jean-Paul Le Marec

LE SAVEZ-VOUS ?

- **A Marrakech**, les étudiants sahraouis ont organisé un sit-in dans le campus universitaire pour dénoncer les accords de Madrid de novembre 1975 par lesquels l'Espagne a rétrocédé son ancienne colonie, le Sahara Occidental, au Maroc et à la Mauritanie.
- **A Vitoria**, en marge de la réunion européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui, le président de la RASD, Mohamed Abdelaziz, a été reçu par la présidente du Parlement basque.
- Deux journalistes norvégiens ont été arrêtés à leur arrivée à El Ayoun et expulsés vers les Canaries; ils avaient déjà subi le même sort en avril 2005.
- **A Madrid**, plusieurs milliers de personnes ont manifesté le 14 novembre pour réclamer la décolonisation du Sahara occidental, l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui.
- 74 députés britanniques ont signé une pétition demandant à leur gouvernement d'exclure les eaux sahraouies de l'application de l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc.
- Le Maroc a signé avec trois sociétés françaises (Dassault, Thalès, Safran) un contrat pour l'achat de 18 avions Rafale pour une valeur de 2, 5 milliards € (financé intégralement par l'Arabie Saoudite). Des appareils pour mieux surveiller le *mur de la honte* long de 2700 km qui divise le peuple sahraoui et son territoire.
- De nombreux dirigeants de l'Internationale socialiste (notamment Afrique du Sud, Angola, Argentine, Bolivie, Colombie, Mexique, Namibie, Paraguay, Pérou, Venezuela) ont adopté le 8 novembre un communiqué pour soutenir l'autodétermination du peuple sahraoui.
- **ACAT-FRANCE** (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) a protesté contre l'arrestation de Mohamed Tachlil, président de la section locale de l'ASDVH de Boudjour et demandé sa libération.
- Le parti marocain d'opposition *La Voix Démocratique* (Annahj Eddimocrati) a dénoncé la répression dans les territoires occupés du Sahara occidental et réclame *la mise en place d'un référendum d'autodétermination*.
- La RASD a participé en octobre à la 76^e Conférence internationale sur le pétrole à la Nouvelle-Orléans ; la RASD a signé des accords de prospection avec huit compagnies pétrolières.
- Le 9^e Congrès des syndicats d'Afrique du Sud (COSATU) a appelé à *renforcer la solidarité à l'égard du peuple et des travailleurs sahraouis et à continuer à soutenir le combat anticolonial qu'ils mènent contre l'occupation marocaine*.
- Le 14^e Sommet du Mouvement des Non - Alignés qui s'est tenu à la Havane a réaffirmé son soutien à *une solution politique mutuellement acceptable qui garantisse l'autodétermination du peuple sahraoui*.

• • •

LES OEILLERES DE RSF...

L'association *Reporters sans Frontières* a récemment mené une action, justifiée, contre la censure sur Internet. Elle a dénoncé les « 13 Ennemis d'Internet » qui « bloquent l'accès aux informations qui leur déplaisent et emprisonnent les bloggers qui s'expriment trop librement ».

Pour défendre le droit de tous à la liberté d'expression, elle appelle les internautes à « cliquer sur l'un des 13 ennemis d'Internet pour faire reculer la censure ». Sur une carte du monde, on distingue ces 13 « trous noirs du web ». On y trouve Cuba, la Tunisie, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, l'Iran, la Chine etc.

Surprise, le Maroc est épargné..., alors que tous les sites qui défendent la cause du peuple sahraoui sont censurés. De nombreux *cyberdissidents*, qui s'efforçaient d'informer et de sensibiliser les associations européennes sur la situation dans les zones occupées ont été arrêtés (souvent dans les cybercafés). Ils sont actuellement maintenus en prison et poursuivis devant les tribunaux.

Le CORELSO est intervenu auprès de RSF pour les informer et les inviter à se préoccuper un peu plus de la situation au Sahara occidental occupé.

• • •

LE CORELSO A BRUXELLES

Des responsables du CORELSO ont participé en septembre 2006 à une rencontre européenne à Bruxelles. La matinée a été consacrée à une réunion avec des juristes de Belgique, d'Espagne, de France et d'Italie avec la participation de Monique Chemiller-Gendreau, spécialiste du droit international. L'objectif de la réunion était de dégager des pistes de réflexion et d'action pour faire respecter le droit international afin que le peuple sahraoui puisse faire reconnaître son droit à l'autodétermination et sa souveraineté sur ses ressources naturelles.

L'après-midi, le CORELSO a participé à la rencontre avec les présidents des groupes GUE/NGL et Verts puis avec les membres de l'intergroupe *Paix pour le peuple sahraoui* au Parlement européen présidé par Karin Scheele (socialiste autrichienne). Le CORELSO s'est félicité des résolutions adoptées par le Parlement européen pour dénoncer les violations des droits humains par les forces marocaines d'occupation dans les territoires occupés du Sahara occidental et pour demander la mise en œuvre des résolutions des Nations-Unies sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le CORELSO a alerté les parlementaires sur la gravité de la situation alimentaire dans les camps de réfugiés et insisté pour que la délégation mandatée par le Parlement européen se rende dans les territoires occupés.

• • •

HUIS CLOS DANS LES TERRITOIRES OCCUPES

Les parlementaires européens interdits de visite

Des délégations de juristes et de parlementaires espagnols sont refoulées, deux journalistes norvégiens sont arrêtés à leur descente d'avion à El Ayoun. Le gouvernement marocain veut maintenir le huis clos et le black-out sur les territoires occupés en empêchant les observateurs internationaux de venir voir ce qui s'y passe réellement.

Le Maroc a même interdit la visite d'une délégation de parlementaires européens parce que sa composition ne lui plaisait pas.

Le CORELSO se félicite que le Parlement européen ait réaffirmé, auprès des autorités marocaines, "l'autonomie du Parlement européen quant au déplacement et à la composition de ladite délégation". Il demande au Parlement européen de ne pas céder au chantage du Maroc et de ne pas renoncer à envoyer une délégation dans les territoires occupés.

Atelier « Résistance civile et Territoires occupés » EUCOCO, 2006 Vitoria-Gasteiz

Intervention de Naamma Asfari Abdi, co-président du CORELSO
Le 4 novembre 2006

« *Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques* »
Cf. **Déclaration universelle des Droits de l'homme.**

La résistance civile sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental a montré depuis le 20 mai 2005, une capacité remarquable à s'alimenter intrinsèquement par elle-même ; à savoir avec les motivations qui lui sont propres et pour lui permettre de surpasser, les obstacles. Telle la répression méthodique et l'état du siège que connaît toute la région. Sans parler de tous les autres moyens politiques déployés pour empêcher et entraver ce soulèvement pacifiste.

Dans les faits, cet Intifada a submergé les prévisions du régime occupant et tous les autres partis. Elle a démontré que la prise de conscience de sa véritable nature demeure en deçà de sa puissante dynamique dans laquelle elle a vu le jour et a évolué. En effet, l'Etat marocain et ses alliés ont présumé que l'usage des mesures répressives, qu'elles soient violentes ou politiques serait suffisant pour l'étouffer et l'exténuer et que l'écrasement de quelques symboles légitimes précipiterait l'arrêt définitif du soulèvement et de la résistance civile.

Mais, les « *decesing Makers* » au Maroc, les observateurs et les Nations-Unies qui ont mandaté le MINURSO ainsi que d'autres acteurs savent que toute répression policière militaire ou violence morale n'ont pas intimidé les fils du peuple sahraoui, encore sous l'occupation. Au contraire, leur comportement n'a fait que renforcer la fibre de cet Intifada.

C'est de cette manière que la résistance civile dans les territoires occupés a mis l'état marocain face à ses propres contradictions profondes et a fait échouer tous ses calculs stratégiques. La politique répressive, la persécution, la corruption des âmes, la mise sur pied de structures creuses n'ont aucune légitimité devant la volonté de la masse populaire et ne peuvent d'ailleurs en rien freiner l'Intifada pacifiste. Pour une raison évidente à savoir que cet Intifada n'est pas le fruit d'un « décret », ni d'un « arrêté ». C'est un acte populaire irréversible, qui vise essentiellement la défense d'un droit fondamental et existentiel à savoir le droit d'autodétermination et l'indépendance d'un peuple.

• • •

Naâma Asfari : « Notre comité défend le droit d'autodétermination au Sahara »

Naâma Asfari, président du « Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara Occidental » (CORELSO), pense que le problème du Sahara occidental est « un problème politique international dont la solution ne peut être que l'octroi au peuple sahraoui du droit de s'exprimer par lui-même ». Entretien réalisé par Mohamed Salem Dahi. [**EXTRAITS**]

• *Nous souhaitons, connaître votre travail et, ensuite, connaître l'action et la finalité du « Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara Occidental » ?* L'idée de la création du CORELSO, inspirée par les récents événements que la région a connus depuis mai 2005, émane d'un groupe de Sahraouis et de Français résidant en France. Ce « Comité » dans ses statuts et certains de ses documents se donne un double objectif : 1° Agir en coordination avec d'autres associations européennes, préoccupées par la défense des droits humains dans son ensemble, notamment celles qui s'intéressent aux problèmes des droits humains au Sahara Occidental. Le cadre global dans lequel ce Comité agit part de la perception universelle des droits de l'homme ; 2° S'intéresser aux problèmes des libertés publiques et des droits humains. Ces deux questions, des libertés publiques et des droits humains, sont, consignées dans les documents et lois à caractère soit obligatoire soit non obligatoire. (...).

• *Comment voyez-vous la situation du droit humain au Sahara et évaluez-vous le rapport du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH, Genève le 8 septembre 2006. ndt) ?* Comme vous le savez, la violation des Droits humains dans le territoire est liée à l'expansion militaire et politique que la région a connue depuis 1975. Notre comité, récemment créé, est attentif à ce qui se passe, depuis mai 2005 dans cette région « qu'occupe le Maroc ». (...). Bref, des violations du droit d'exercer des droits élémentaires comme le droit d'expression et d'opinion, et celui de manifester pacifiquement. En ce qui concerne le deuxième volet de votre question, nous confirmons les termes du rapport du HCDH, (...) qui montrent, en effet, que des droits humains et libertés fondamentales et le droit d'autodétermination est une question naturelle et objective dans un cas comme celui du Sahara occidental.

© AL WATAN, Casablanca, n° 217, 28 octobre 2006, p. 18.
Traduction Ali Omar Yara, Paris, le 4 novembre 2006.

La 32^e CONFERENCE EUROPEENNE DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI (EUCOCO)

Plus de 600 délégués venus des cinq continents ont participé à la 32^e Conférence européenne de solidarité avec le peuple sahraoui du 3 au 5 novembre à Vitoria au pays basque espagnol. Une importante délégation française (Amis de la RASD, CORELSO, Comité algérien de solidarité, Association des travailleurs sahraouis en France, AFAPREDESA) a participé aux travaux de la conférence qui a été inaugurée par Mohamed Abdelaziz, président de la RASD, et Juan José Ibanetxe, président du pays basque.

La conférence a adopté une déclaration finale et plusieurs documents concrétisant les travaux de cinq ateliers portant notamment sur action politique et mobilisation sociale, résistance civile dans les territoires occupés, coopération et aide humanitaire, droit international.

Elle a apporté « *son soutien à la résistance de la population sahraouie dans les territoires occupés* » et rendu « *un hommage aux victimes de la répression marocaine* ».

Réaffirmant le droit fondamental du peuple sahraoui, *droit indéniable reconnu à l'ensemble des peuples colonisés*, elle a appelé le nouveau secrétaire général des Nations-Unies à « *mobiliser les moyens nécessaires pour l'application rapide et totale des résolutions des Nations-Unies* » et à « *les faire respecter par le Maroc et les Etats qui le soutiennent dans son aventure colonialiste* ».

RENFORCER LE SOUTIEN A "L'INTIFADA" SAHRAOUIE

En juillet 2006, des responsables de l'Association des Amis de la RASD et du CORELSO ont organisé une mission dans les territoires occupés du Sahara Occidental pour aller à la rencontre des Sahraouis qui luttent contre l'occupation et leur exprimer leur solidarité. A leur retour, ils ont lancé un appel aux associations de soutien à la cause sahraouie pour organiser d'autres missions avec l'objectif de soutenir la résistance du peuple sahraoui et de témoigner de cette lutte et de la répression dans les pays d'Europe (voir CORELSO-INFO N°3, 2006).

Cet appel a été compris et repris par la Conférence européenne de solidarité de Vitoria (Espagne) qui a déclaré : « 2007, Année internationale de solidarité avec la RASD et de soutien à la résistance populaire de l'indépendance dans les territoires sahraouis occupés ». Une série d'actions et d'initiatives sera mise en œuvre pour renforcer la solidarité avec les Sahraouis en lutte contre l'occupant, notamment par une campagne permanente d'information et de mobilisation de l'opinion publique et l'envoi de délégations d'observateurs de différents pays dans les territoires occupés.

...

LE CORELSO A LA FETE DE L'HUMANITE LES 15, 16 et 17 SEPTEMBRE

Les militants du CORELSO ont animé, en coordination avec l'Association des Travailleurs sahraouis en France (Les Muraux) et l'A. ARASD les trois jours de la fête de l'Humanité à La Courneuve.

Ce fut la première fois, d'ailleurs que les travailleurs sahraouis mobilisent la deuxième génération pour gérer le Stand « Sahara Libre ». Quant aux militants du CORESO, ils se sont attelés à sensibiliser les visiteurs, participer aux débats, assurer les ventes de livres et de différents documents des associations de défense des droits de l'homme aux territoires occupés sahraouis.

...

UN MARATHON AU SAHARA OCCIDENTAL EN FEVRIER 2007

A l'initiative des Comités italiens de soutien au peuple sahraoui, le 27 février de chaque année est organisé un marathon dans les camps de réfugiés à Tindouf (plus semi-marathon, 10 et 5 km ouvert à tous). Le but de ce marathon est de financer des équipements sportifs pour les Sahraouis.

Le coût de l'inscription au marathon est de 200 € (avec l'hébergement). Avec le billet d'avion, le visa et autres dépenses, le coût pourrait être de l'ordre de 1000 € la semaine.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Marie Frison qui s'occupe également de l'accueil des enfants à Roussillon (toutes les informations sur le site www.saharamarathon.org).

• • •

UNE DATE A RETENIR !

Mardi 5 décembre à 20 heures au CICP, 21 ter rue Voltaire Paris 11° (métro rue des Boulets).

Prochain **MARDI DE L'AFASPA** sur le thème
« LE MAROC VA-T-IL PERDRE LE SAHARA OCCIDENTAL : NOUVELLE DONNE »
avec la participation de Ennaâma Asfari, de retour des territoires occupés
et Kenti Ouballa, militant des droits humains.

• • •

A consulter pour avoir plus d'informations sur la lutte du peuple sahraoui

- arso.org
- sps.rasd.org
- sahara-occidental.com
- sahara-info.org
- afaspa.org
- birdhso.org
- asvhd.net

CORELSO Forum Social Ivryen
Centre Commercial Jeanne Hachette,
10 Promenade Gérard Philipe
94200 – Ivry/Sur/Seine.